

Publication électronique : le 10 Octobre 2025

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

PORTANT CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTÉRIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°01/2025 du 17 juin 2025 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant l'absence de la responsable d'unité déconcentrée finances du pôle aménagement et développement territorial – direction des finances – pôle ressources et accompagnement.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

ARRÊTE :

Article 1 :

Madame Catherine Parent, rédacteur principal territorial de 2^{ème} classe, exerce les fonctions de responsable d'unité déconcentrée finances par intérim du pôle aménagement et développement territorial – direction des finances – pôle ressources et accompagnement du 3 septembre 2024 au 2 mars 2025 inclus.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 18 juillet 2025
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par
Caroline MEZIERE
Directrice des ressources humaines